



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 3 Février 2023

Le GEMME se félicite d'avoir été entendu par le gouvernement sur ses demandes visant à préserver le prix des médicaments génériques

Les Ministres Roland Lescure et François Braun ont réuni hier soir un comité de pilotage pour faire le point sur la situation des tensions d'approvisionnement, concernant notamment l'amoxicilline. Suite aux annonces, le GEMME se félicite que ses demandes visant à préserver le prix des médicaments génériques stratégiques aient été entendues.

Depuis plusieurs mois, les industriels du médicament générique alertent, à l'instar de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, sur le lien entre le prix trop bas de certains médicaments de première intention et les tensions d'approvisionnement que connaissent ces produits dans un contexte de forte hausse des pathologies hivernales. Le poids de l'inflation sur les coûts de production, la fiscalité spécifique au secteur et les baisses de prix régulières, encore prévues en 2023, s'additionnent pour fragiliser le modèle économique de la filière et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement.

Face à cette situation inédite, les membres du GEMME prennent acte des mesures annoncées hier, s'agissant d'une part un moratoire sur « *les baisses de prix des génériques stratégiques* », d'autre part de la volonté d'opérer « *des hausses de prix ciblées sur certains génériques stratégiques produits en Europe* ». Ces mesures, réclamées de longue date par le secteur, doivent permettre de mettre un terme à la spirale infernale des baisses de prix sur les médicaments du quotidien, essentiels tant du point de vue sanitaire qu'industriel, qui mettait à risque la disponibilité de ces produits pour les patients français, première de nos préoccupations.

« Ces annonces historiques marquent la reconnaissance du caractère stratégique des médicaments génériques, essentiels à la santé du quotidien des Français. Elles sont le fruit d'un effort collectif aux côtés de toute la chaîne valeur pharmaceutique, en particulier des syndicats pharmaciens qui se mobilisent fortement et nous espérons qu'elles s'inscrivent dans un effort de long terme, permettant de pérenniser le cadre économique dans lequel nous opérons en France. Nous serons particulièrement vigilants à leur traduction opérationnelle pour faire face à l'urgence de la situation » déclare Stéphane Joly, Président du GEMME.

À propos du GEMME

Créé en 2002, le GEMME œuvre pour faire reconnaître la qualité et la sécurité des spécialités génériques et biosimilaires dispensées en France et valoriser le rôle médical, industriel et économique de ces médicaments. L'association réunit aujourd'hui 21 entreprises adhérentes (les laboratoires Arrow, Athena, Biogaran, Chemineau, Cristers, Delpharm, EG Labo, Evolupharm, H2 Pharma, Helm, Macors-Galien, Médipha Santé, Medis, Panpharma, Substipharm, Sunpharma, Teva, Venipharm, Viatrix, Zentiva et Zydus) installés sur plus de 60 sites en France et générant plus de 15 000 emplois.

Le GEMME participe aux réflexions et aux actions aux côtés des pouvoirs publics et des professionnels de santé pour développer des solutions de santé plus abordables pour la pérennité du système de soins français.

<http://www.medicamentsgeneriques.info/>

@generiques_asso

Contacts presse

Lucie Blaise : l.blaise@lcom.net / 01 45 03 60 14 / 06 40 66 55 93

Anne-Laure Brisseau : al.brisseau@lcom.net / 01 45 03 50 36